

PROVINCE DE QUÉBEC

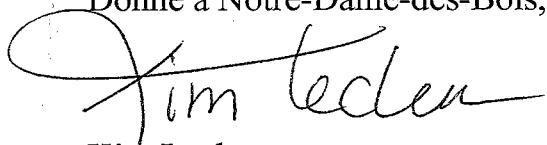
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE & GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE,
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 10 mars 2025 à 19h00.

Donné à Notre-Dame-des-Bois, ce 26^e jour du mois de février 2026

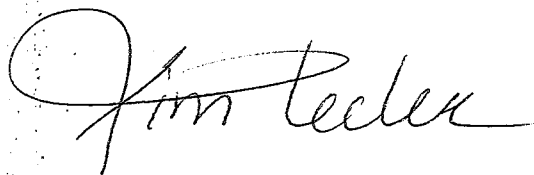


Kim Leclerc
Directrice générale &
Greffière-trésorière

.....
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 12h00 et 13h30, le 26^{ème} jour de février 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^{ème} jour du mois de février 2026.



Kim Leclerc
Directrice générale &
greffière-trésorière